



FORMATION

BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE

Option Nordique – 2ème degré

DOSSIER D'INSCRIPTION

ORGANISME DE FORMATION

NORDIC FRANCE

Organisme de formation déclaré sous le numéro : 82730035473
Adresse : Alpespace / 24 voie Saint Exupéry / 73800 PORTE DE SAVOIE
N° SIRET : 348 409 137 000 42
Code NAF/APE : 9319Z
Certification QUALIOPI : En cours.
Contact : contact@nordicfrance.fr / 04.79.70.35.04

Nordic France dispose d'un agrément ministériel depuis 1993 pour l'organisation des formations de Brevet National de Pisteur Secouriste, option nordique 1^{er} et 2nd degré (*arrêté ministériel du 08 janvier 1993 relatif à la formation des pisteurs secouristes*)



La formation du Brevet National de Pisteur Secouriste, option nordique 2ème degré, est organisée par Nordic France en collaboration avec L'ESPACE NORDIQUE JURASSIEN.

A NOTER

Les pré-requis pour entrer en formation sont les suivants :

- être titulaire du Brevet National de Pisteur Secouriste premier degré option ski nordique
- avoir exercé la profession de pisteur secouriste premier degré option ski nordique pendant deux saisons hivernales
- être titulaire du PSE1 – PSE 2 en cours de validité

Au regard du contexte lié à la crise sanitaire de la Covid19 et selon les règles sanitaires en vigueur au moment de la formation, le déroulement de la formation pourra être adapté (notamment avec des modifications des dates).

CONTENU DU DOSSIER D'INSCRIPTION

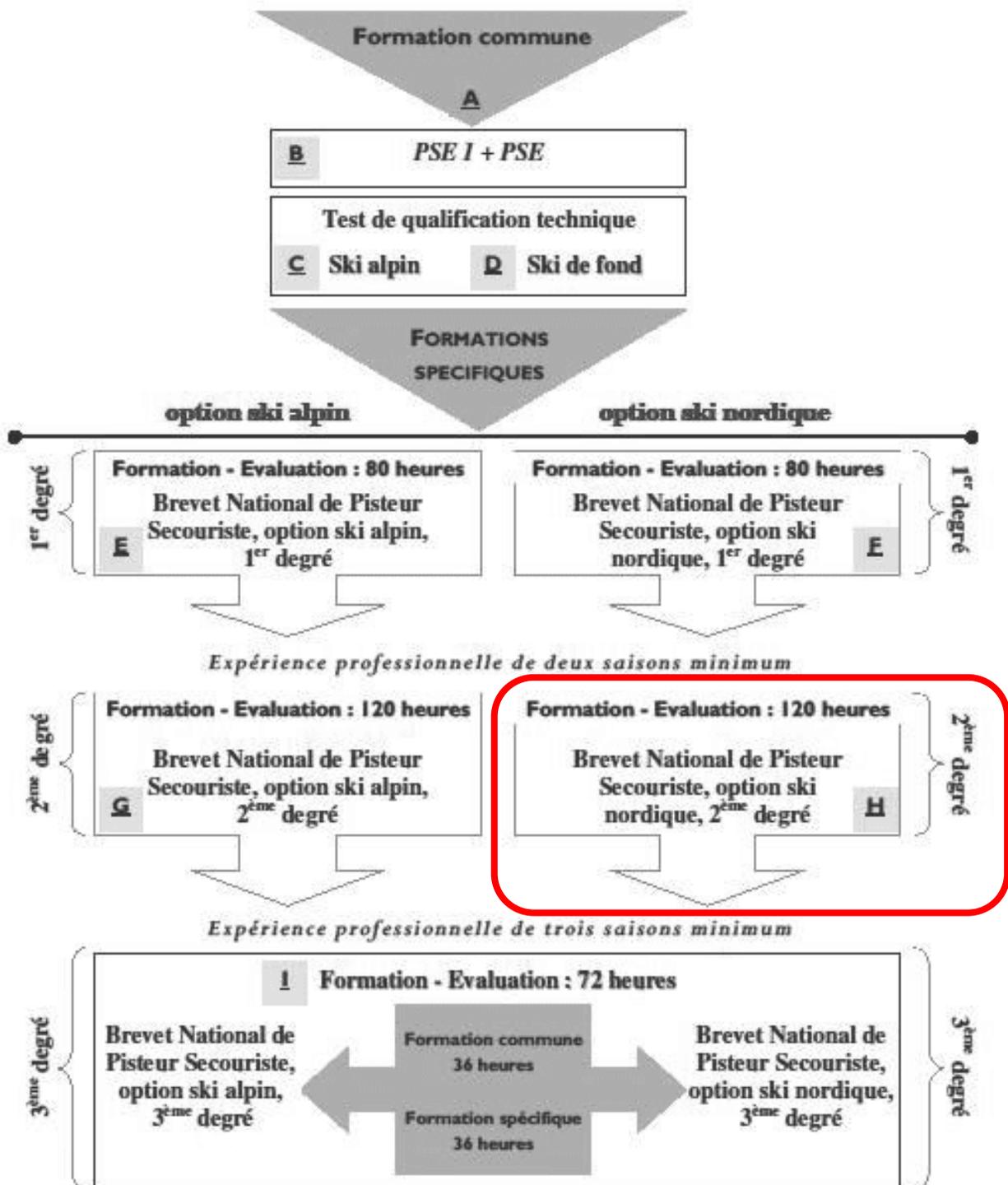
- Fiche 1 : Fiche informative
- Fiche 2 : Fiche d'inscription
- Fiche 3 : Paiement de la formation
- Fiche 4 : Acte d'engagement Employeur ou OPCO
- Fiche 5 : Acte d'engagement candidat
- Fiche 6 : Exemple attestation d'emploi
- Fiche 7 : Liste des pièces à fournir

FICHE 1 : FICHE INFORMATIVE

CURSUS DE FORMATION COMPLET DES PISTEURS SECOURISTES

La formation proposée correspond à la partie du cursus de formation des pisteurs secouristes entourée en rouge

PISTEURS-SECOURISTES	T.0.2
Organigramme de la formation des pisteurs-secouristes, option ski alpin et ski nordique	A jour 12/2000



PROGRAMME DE LA FORMATION – durée 120 heures

1. Secourisme (durée : 8 h)

- rappel des techniques de secourisme en milieu hivernal
- entraînement aux techniques nouvelles

2. Techniques de sauvetage spécifiques (durée : 24 h)

- topographie
- orientation, recherche
- navigation
- météorologie
- survie
- approfondissement des techniques de dégagement
- techniques de dégagement et d'évacuations hélicoptérées (durée : 4 h)

3. Aménagement, entretien, damage et sécurité (durée : 24 h)

- sécurité des pistes, balisage
- travail sur neige
- aménagement des pistes
- entretien, damage
- utilisation des matériels

4. Administration et réglementation (durée : 24 h)

- norme et balisage des pistes
- organisation générale du secours en montagne
- structures et missions des services publics et des organismes privés de secours
- organisation d'une station
- information sur le ski de piste
- connaissance de la situation du pisteur-secouriste face à ses responsabilités, jurisprudence

5. Accueil et gestion (durée : 24 h)

- relation avec le public
- gestion du site
- connaissance des stations et sites
- visite d'une station

5. Evaluation (durée : 16 h)

EXAMEN

L'examen pour l'obtention du Brevet National de pisteur-secouriste, option ski nordique 2^{ème} degré, comporte 4 épreuves :

- o deux épreuves théoriques, d'une durée de 20 mn chacune, portant respectivement sur
 - l'administration et la réglementation
 - l'accueil et la gestion
- o deux épreuves pratiques sur le terrain, d'une durée de 20 mn environ, portant respectivement sur
 - les techniques de sauvetages spécifiques
 - l'aménagement, l'entretien, le damage et la sécurité

Les épreuves théoriques se déroulent sous forme d'un entretien oral, avec tirage au sort préalable des sujets par les candidats. Ils disposent de vingt minutes environ pour la préparation.

ADMISSION :

Chaque épreuve est notée sur 20. Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu 40 points sur 80.

Toute note inférieure à 6 sur 20 est éliminatoire.

Ne sont pas admis les candidats n'ayant pas la moyenne indiquée ci-dessus.

PRECISIONS

Outre les pré-requis obligatoires, il est fortement recommandé que le candidat :

- pratique régulièrement le secourisme : s'entraîner au différents cas concrets « standards » du PSE1-PSE2, bilans, appel, surveillance, brancardage, procédures DSA...
- utilise le matériel DVA et GPS : s'entraîner à la recherche de victimes en avalanche, savoir s'orienter sur une carte, utiliser un GPS pour enregistrer une trace, revenir sur ses pas, donner des coordonnées de localisation...
- ait une expérience des manœuvres de corde : descente en rappel sécurisé (autobloquant cordelette ou mécanique), mise en place d'une main courante (nœud de clé et demi-clef), se sécuriser sur une plateforme (nœud de cabestan), remonter une victime (techniques de mouflage simple, nœud de cœur)
- ait une bonne connaissance de l'organisation de la sécurité et des secours sur le domaine skiable : Le Maire, la commission communale de sécurité, le responsable sécurité secours, les équipes de pisteurs, normes d'aménagement des pistes, procédures (PIDA, Plan d'Alerte et de Secours...).

Matériel nécessaire à la formation :

- 1^{ère} semaine : de quoi prendre des notes
- 2^{ème} et 3^{ème} semaine :
 - o de quoi prendre des notes,
 - o d'une tenue vestimentaire très chaude + une tenue de rechange (des interventions sont prévues sur le terrain matin et après-midi),
 - o d'une tenue de pluie,
 - o d'une tenue de travail ne craignant pas les tâches (style bleu de travail),
 - o de chaussures de travail hivernales,
 - o de votre matériel de ski de fond,
 - o d'une lampe frontale ou torche,
 - o éventuellement de votre ordinateur portable,
 - o si vous en possédez GPS, GVA (DéTECTEUR de Victimes sous Avalanches),
 - o tout matériel personnel de bivouac et secours nocturnes.

Pour information, un dossier de présentation du site nordique d'exercice professionnel sera à rendre. La trame du dossier à constituer sera transmise par Nordic France la première semaine de formation.

DATES ET LIEUX DE FORMATION ET D'EXAMEN

Lieux de la formation	Dates de la formation	Durée de la formation	Nombre de places disponibles
MASSIF DU JURA Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne - Prémamanon (39)	Du 15 novembre 2021 Au 19 novembre 2021	3 x 5 jours (120 heures)	14
	Du 04 avril 2022 Au 15 avril 2022		

DATES LIMITES D'ENVOI DES CANDIDATURES

Les inscriptions sont validées au fur et à mesure de la réception **des dossiers complets**. Un e-mail de confirmation vous est envoyé. En cas de pièces manquantes au moment du dépôt du dossier, nous contacter.

Contact technique : nicolas@espacenordiquejurassien.com / Tél : 03.84.52.58.10

Contact administratif : contact@nordicfrance.fr / 04.79.70.35.04

Le dossier est à envoyer au plus tard le 15 octobre à l'adresse :

Nordic France
Alpespace
24 voie Saint Exupéry
73800 FRANCIN

FICHE 2 : FICHE D'INSCRIPTION

A retourner au plus tard le 15 octobre 2021

COORDONNEES	
Nom	
Prénom	
Date de Naissance	
Lieu de Naissance	
Adresse Code postal Commune	
Téléphone(s)	
E-mail	
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Situation professionnelle <i>(Rayer les mentions inutiles)</i>	Etudiant –Demandeur d’emploi – Salarié - Travailleur indépendant Autre(s) :
Si vous êtes salarié <i>Merci de préciser les coordonnées de votre employeur</i>	Nom du domaine : Nom de l’employeur : Adresse : Téléphone : Mail : Personne contact :
Situation de Handicap	Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être mis en relation avec notre référent handicap en prenant contact auprès de : contact@nordicfrance.fr / 04.79.70.35.04. Il pourra échanger avec vous pour mettre en place des solutions adaptées. Si vous préférez que notre référent prenne contact avec vous, merci de cocher la case suivante : <input type="checkbox"/>
INFORMATIONS FORMATIONS et EXPERIENCES PROFESSIONNELLES	
Date obtention Brevet National Pisteur Secouriste 1 ^{er} degré	
Niveau scolaire ou universitaire	
Eventuellement autres diplômes obtenus	
Eventuellement autres formations suivies	

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE EN SITE NORDIQUE – 2 DERNIERES SAISONS D’EXERCICE

Saison / durée emploi	Employeurs (site, station, SEM, association.....)	Type d’emploi et Activités réalisées
Saison 20 ____ / 20 ____ Durée de l’emploi :		
Saison 20 ____ / 20 ____ Durée de l’emploi :		

Eventuellement AUTRES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Années / durée	Employeurs	Type d’emploi et Activités réalisées
Année : Durée :		
Année : Durée :		
Année : Durée :		

FORMULE CHOISIE

Intensité journalière : l'intensité journalière des formations est comprise entre 6h et 8h.

L'hébergement : La formation est intense et demande d'être reposé(e) et concentré(e) tout au long des journées pour vous permettre de vous préparer à l'examen dans de bonnes conditions. Pour les candidats qui habiteraient à plus de 25 km du lieu de formation, l'hébergement devra être pris sur le lieu prévu par l'organisateur. Vous pouvez réserver votre hébergement en demi-pension dans ce dossier d'inscription (les repas de midi sont inclus dans le coût de la formation). La demi-pension comprend le repas du soir et le petit déjeuner (hors dépenses personnelles supplémentaires), elle intègre également les éventuelles taxes de séjours.

Cocher selon votre choix		Dates	Durée	Coût pédagogique (repas du midi inclus) et Hébergement
	Formation Brevet National de Pisteur Secouriste – Option Nordique – 2 nd degré	Du 15 au 19 novembre 2021	40h	2 000 €
		et du 04 au 15 avril 2022 (pause le week end du 09-10 avril)	80h	
	Hébergement	Du 15 au 19 novembre 2021		40€ x 4 ½ pensions 160 €
	Hébergement	Du 04 au 15 avril 2022		40€ x 8 ½ pensions 320 €
TOTAL (€ net de taxes)				

Fait à :

Le :

Signature du candidat,
ou signature et cachet de l'employeur:

FICHE 3 : PAIEMENT DE LA FORMATION

MODALITES DE FINANCEMENT

Cocher la formule choisie	Type de financement	Informations complémentaires	Démarches complémentaires
	Financement Employeur OPCO (Plan de développement des Compétences)	Préciser le nom de votre OPCO :	Merci de faire remplir l'acte d'engagement Fiche n°4 et de remplir la Fiche n°5 ci-dessous
	Financement Employeur sur fonds de l'entreprise		Merci de faire remplir l'acte d'engagement Fiche n°4 ci-dessous
	Compte personne de formation (CPF)	Préciser le numéro de votre dossier :	Merci de remplir l'acte d'engagement Fiche n°5 ci-dessous
	Financement Pôle Emploi	Préciser votre numéro d'identifiant Pôle Emploi : Code ou nom de la région de rattachement :	Merci de remplir l'acte d'engagement Fiche n°5 ci-dessous
	Financement personnel		Merci de remplir l'acte d'engagement Fiche n°5 ci-dessous

MODE DE PAIEMENT

L'inscription est effective seulement si le présent document est accompagné d'un premier chèque d'un montant équivalent à 30 % du coût pédagogique et d'un second chèque représentant 30% du coût d'hébergement. Ces chèques seront encaissés après le délai de rétractation de 14 jours suite à la signature du contrat de formation et au plus tard le 1^{er} jour de la formation.

- Dans le cas d'un financement par le participant ou l'employeur, une facture sera transmise à l'issue de la formation.
- Dans le cas d'une demande de financement: si un refus de financement est notifié, le candidat s'engage à régler personnellement les frais de formation (Fiche 5 à compléter).

Merci de cocher le mode de paiement choisi :

Chèques N° Banque

A l'ordre de Nordic France (à joindre obligatoirement à la fiche d'inscription).

Mandat administratif ou décision de la collectivité locale (Copie)

Coordonnées bancaires Nordic France :

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

CONDITIONS D'ANNULATION

A réception de votre dossier complet, Nordic France vous communiquera un contrat de formation. A compter de la date de signature de ce contrat, le candidat disposera d'un délai de quatorze jours pour se rétracter. Le candidat souhaitant se rétracter devra informer Nordic France par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée. Aucun acompte ne sera encaissé avant la fin de ce délai de rétractation.

En dehors de ce délai de rétractation, toute annulation non justifiée par un cas de force majeure, entraînera une retenue de 30% du montant global de la formation. Cette retenue sera montée à 100 % du montant global de la formation en cas d'annulation moins de 5 jours avant le début de la formation. Dans le cas d'une prise en charge CPF, ce sont les Conditions générales de ventes de la plateforme CPF qui seront appliquées.

Fait à :

Le :

Signature du candidat,

ou signature et cachet de l'employeur:

FICHE 4 : ACTE D'ENGAGEMENT OPCO et EMPLOYEUR

Dans le cas où la formation est financée par l'employeur ou par l'OPCO, merci de compléter l'acte d'engagement ci-dessous. La facture sera adressée aux coordonnées indiquées ci-dessous.

Je soussigné :

occupant la fonction de :

agissant pour le compte de (nom de l'entreprise) :

Adresse complète :

.....
.....
.....

atteste que les frais de formations engagés pour (Nom du candidat) :

.....

d'un montant de : seront payés à l'issue de la formation sur présentation par l'organisme de formation de la facture, des feuilles d'épargne et du programme détaillé. Le paiement se fera par (cocher le mode choisi) :

Chèque à l'ordre de Nordic France,

Virement sur le compte de Nordic France

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

Nom de la personne à contacter

Adresse Mail :

Téléphone :

Fait à :

Le :

Signature du responsable

et cachet de l'employeur ou de l'OPCO :

FICHE 5 : ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

A compléter par tous les candidats

Je soussigné :

Adresse complète :

.....
.....
.....

atteste :

assurer personnellement le financement de la formation et prendre en charge l'ensemble des frais engagés. Le règlement du solde sera réalisé à l'issue de la formation sur présentation de la facture par l'organisme de formation.

avoir sollicité un organisme pour financer tout ou partie de la formation (OPCO, CPF, pôle emploi, employeur, ...). Dans le cas d'un refus de financement ou d'une prise en charge partielle, je m'engage à payer les frais engagés dans le cadre de cette formation.

L'ensemble frais engagés dans le cadre de l'inscription à la formation s'élèvent à :

Le paiement s'effectuera par (cocher le mode choisi) :

Chèque libellé à l'ordre de Nordic France,

Virement bancaire sur le compte de Nordic France

IBAN : FR76 1810 6008 1087 1297 0105 083

BIC : AGRIFRPP881

Fait à :

Le :

Signature :

FICHE 6 : EXEMPLE ATTESTATION D'EMPLOI

Je soussigné :

En qualité de (*préciser la fonction*) :

agissant pour le compte de (*nom de l'entreprise ou collectivité*) :

.....

Adresse complète :

.....

.....

.....

atteste que Monsieur/Madame :

a travaillé sur le domaine nordique de :

en tant que pisteur secouriste nordique 1er degré

durant les périodes suivantes :

.....

.....

.....

.....

Fait à :

Le :

Signature du responsable
et cachet de l'employeur:

FICHE 7 : LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Nom :

Prénom :

Pouvons-nous diffuser votre mail à d'autres candidats en vue d'un éventuel covoiturage :

oui non

Seul un dossier complet pourra être pris en considération pour valider une inscription.

La priorité sera donnée aux candidats exerçant dans un site nordique membre du réseau Nordic France.

Cocher si OK	Pièces à fournir
	Fiche d'inscription complétée (Fiche 2)
	Fiche relative au paiement complétée (Fiche 3)
	Fiche relative aux pièces à fournir complétée pour un dossier complet (fiche 7)
	Acte d'engagement (fiche 5)
	Accord de financement/acte d'engagement si financement par l'employeur ou un organisme (Fiche 4).
	Justificatifs ou attestation(s) de travail d'une durée de deux saisons hivernales en tant que Pisteur Secouriste 1er degré option nordique (voir exemple d'attestation fiche 6)
	Copie du diplôme du Brevet National de Pisteur Secouriste, option nordique 1er degré
	Copie de l'Attestation de recyclage PSE1-PSE2 en cours de validité
	Copie pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) recto verso en cours de validité Se présenter avec sa pièce d'identité valide (carte identité ou passeport) le jour de l'examen
	Curriculum Vitae à jour
	Attestation d'assurance en responsabilité civile valable aux dates de formation
	Certificat médical de non indication à la pratique du secours sur les pistes et du secourisme daté de moins de trois mois à la date de clôture des inscriptions
	Un chèque ou virement d'acompte d'un montant de 30% du coût total pédagogique + Un chèque ou virement d'acompte de 30 % concernant les frais d'hébergement le cas échéant. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Nordic France »